

Blonay et St-Légier-La Chiésaz Fontaine, je ne bois plus de ton eau...

Si elles ont aujourd'hui une fonction avant tout décorative, les fontaines revêtaient une importance capitale pour l'approvisionnement en eau, au début du XX^e siècle encore.



Aujourd'hui, l'eau courante coulant en abondance des robinets paraît une évidence. Mais il n'en fut pas toujours ainsi. Pour Blonay et St-Légier-La Chiésaz, les fontaines sont les témoins du temps où l'eau n'arrivait pas directement dans les maisons. Dans la région, celles-ci étaient alimentées par une source, leur avantage principal étant de garantir une meilleure hygiène que lorsqu'il fallait aller puiser l'eau dans un puits.

Les fontaines étaient des lieux de rendez-vous, principalement pour les femmes, car c'était le lieu de lessive

et de récurage. Pour le confort des lavandières, les fontaines étaient, à l'époque, couvertes comme celle de Borjaux, Chaucey, La Chiésaz ou celle du café du Centre.

Au Moyen Age, l'eau captée était dirigée vers des bassins creusés dans des troncs d'arbres ou conservée dans un creux de rocher. Ces fontaines permettaient l'alimentation en eau pour les familles et le bétail.

Dans les archives de Blonay, il est cité qu'à l'occasion du déplacement, en 1746, de la fontaine du Thovex, au milieu des vignes en-dessus de Chailly, que celle-ci existait depuis des temps immémoriaux. La fontaine de Bourg-Dessous, quant à elle, fut construite en 1723 et celle de Cojonnex en 1726. Le plus souvent c'est la commune qui finançait les premiers travaux, mais l'entretien des fontaines était généralement assuré par des associations de propriétaires.

Le 2 novembre 1811, l'association des copropriétaires de la fontaine de Borjaux décida ainsi de construire deux bassins en marbre pour remplacer le vieux bassin en chêne.

Les fontaines encore visibles aujourd'hui n'ont pas toutes leur place et pierres d'origine. Souvent elles ont été déplacées pour élargir les routes ou changées, car abîmées suite à des accidents.

En 1874, la commune de Lausanne met en place un captage d'eau à Sonzier,



appelé conduite du Pont-de-Pierre. La Municipalité du chef-lieu confie la distribution de l'eau à l'initiative privée et afferme celle-ci à la Société des Eaux de Lausanne. Le captage des eaux de la source du Pont-de-Pierre est réalisé et, le 3 août 1877, l'eau commence à couler dans le réservoir du Calvaire à Lausanne, avec un débit moyen de 3'500 litres/minute.

Aujourd'hui encore, la conduite passe sur les communes de Blonay et Saint-Légier-La Chiésaz. Les deux municipalités signèrent à l'époque des conventions pour installer des bouches à incendies sur la conduite. En 1898, la Société des Eaux de Lausanne proposa aux deux communes d'alimenter les fontaines et les propriétés. Mais des deux côtés de l'Ognonnaz, les exécutifs préférèrent garder leur indépendance quant à l'approvisionnement en eau. La commune de Lausanne en fera de même en rachetant la Société des Eaux de Lausanne, en 1899.

Au début du XX^e siècle, les communes commencèrent à aménager leur propre réseau d'eau potable. L'arrivée progressive de l'eau courante dans les maisons et les étables mit fin à la corvée journalière.

Aujourd'hui, les fontaines ont perdu leur usage domestique, mais elles n'en restent pas moins des éléments appréciés du patrimoine communal. Nous pouvons citer l'exemple de la fontaine du Collège de Bahyse, œuvre du sculpteur Jean Hirtzel (1936-1999), installée en 1979, et la nouvelle fontaine placée au giratoire de La Chiésaz, en 2009.

La prochaine fois que vous utiliserez de l'eau, regardez Les Pléiades, car c'est dans cette montagne que nos ancêtres ont creusé pour que l'eau puisse vous être utile et agréable.

Gianni Ghiringhelli
Archiviste

